



Local commercial à louer équipé coiffeur

LABARTHE SUR LEZE 31860

1 030 € / mois

charges comprises *

* dont charges récupérables : 100 € / mois

Dépôt de garantie : 1860 € Honoraires

charges locataires: 500 € TTC

dont honoraires d'état des lieux: 250 €

TTC.

Guy HOQUET AUTERIVE

2 rue Ferdinand Buisson

31190 AUTERIVE

0561619030

Local commercial à louer équipé coiffeur

Local commercial A LOUER équipé salon de coiffure.

Libre immédiatement

Description :

À LOUER, magnifique salon de coiffure de 53 m2, idéalement situé avec une grande vitrine offrant une excellente visibilité. L'espace de travail est spacieux et lumineux, garantissant un environnement agréable pour les clients et les employés.

Caractéristiques :

- 4 postes de coiffages
- 2 bacs à shampooing massant.

Avantages :

- Loyer de 930 € par mois tout équipé
- Grand parking
- prêt à fonctionner

Si besoin d'aménager le local en fonction de votre projet, le propriétaire est ouvert à la discussion.

Infos:

Loyer mensuel 930 euros HT Hors charges

Montant des charges prévisionnelles par mois 100 euros/mois (si salon de coiffure)

Honoraire à la charge du preneur : 500 euros HT

Dépôt de garantie : 2 mois de loyers Hors charges

Venez visiter sans plus tarder et n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques :

www.georisques.gouv.fr

53 m²

4 pièce(s)

3
chambres

Fiche technique du bien

Etage	1
Nombre étages	1
Provision sur charges	100 €
Dépôt de garantie	1860 €
Régularisation des charges	Provisionnelles mensuelles avec régularisation annuelle
Bien en copropriété	Oui
Jardin	Non
Date ERP	2020-06-09 15:53:37
Diagnostic Energétique	Oui
Conso Energ	565 kWh/m2 par an

Bilan énergétique

DPE non communiqué

CLASSE GES		LOGEMENT
Faible émission de GES		18 kWh/m²/an
≤ 3	A	
4 à 10	B	
11 à 25	C	
26 à 45	D	
46 à 70	E	
71 à 95	F	
> 95	G	Forte émission de GES

Logement à consommation énergétique excessive

Photos du bien



